

Réf: Dossier 306403

Avis de constitution

SOCIETE « CHAINE NATIONALE PROP-CI »

Siège ABIDJAN Cocody Angré Caféier1, Lot 34, Ilot
65

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CHAINE NATIONALE PROP-CI »

Objet : La bureautique ,
L'ameublement ,
La maintenance informatique ,
La vente de matériels et consommables
informatiques ,
La vente et l'installation de téléphones et
caméras IP ,
La vente de logiciel ,
La formation ,
L'installation de fibre optique, génie civil,
câblage électrique ;
L'équipement énergie solaire ,
Divers.
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Angré Caféier1, Lot 34, Ilot 65

Dirigeant(s) M MEL DIBI LEANDRE ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05617 du 06/06/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34004/GTCA/RC/2024 du 06/06/2024

